



PONT-D'AINFORM !

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE N°10 - AVRIL 2022

➤ Vie municipale

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ET DE DÉCLARATION D'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un usager peut déposer **une demande de permis de construire en ligne (et non par mail), une déclaration préalable, un permis d'aménager, un certificat d'urbanisme, une déclaration d'intention d'aliéner**, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais ; en se connectant sur cette plateforme :



<https://portail.siea-sig.fr/sve/#/001304>

Bien sur le dépôt d'un dossier papier est encore possible.

Dossier à déposer en mairie en 4 exemplaires

ÉCOLES

Nous avons proposé de nouveaux horaires, validés en conseil municipal et par l'académie. Pour information, la semaine des 4 jours a été reconduite pour les prochaines rentrées.

Voici les nouveaux horaires :

Centre	8h20/8h30 - 11h30 13h20/13h30 - 16h30
Blanchon	8h10/8h20 - 11h20 13h10/13h20 - 16h20

SACS JAUNES

Nous vous proposons 2 permanences pour récupérer vos sacs jaunes sur la place du marché de 8 h à 12 h :

- **Samedi 30 avril 2022**
- **Samedi 07 mai 2022**

Ce sera l'occasion d'échanger également sur les nouvelles modalités de tri et les projets en cours.



DU MIEUX À PONT D'AIN

Les commerçants et leurs clients apprécient les zones bleues de stationnement qui leur permettent de s'arrêter plus facilement.

La voirie a constaté une baisse de dépôts sauvages dans la commune.

Afin de garantir votre sécurité, nous entretenons régulièrement les sapinières de la commune et nous replantons ce que nous retirons.

Le policier municipal a su trouver sa place auprès des pondinois. Il est au service de la population, qui est ainsi rassurée, n'hésitez pas à l'interpeller si besoin.

STATION D'ÉPURATION

Les travaux de la station d'épuration ont commencé. Cela va occasionner du bruit et d'éventuels désagréments occasionnés par ces travaux,



Si vous souhaitez participer au dispositif «Participation citoyenne» ou obtenir des renseignements, vous pouvez envoyer un mail à policemunicipale@pontdain.fr



Le déroulage de la **fibre optique** est en cours dans notre commune depuis le 4 janvier jusqu'à la fin du mois de juin.

Tous les quartiers sont concernés ! Vous êtes nombreux à l'attendre ! Patience !



Le bureau du **comité de fleurissement** , après plusieurs années passées à embellir notre commune, a souhaité passer la main. Mais, faute de reprenneur, il s'est vu contraint de déclarer une dissolution.

Nous remercions l'investissement de tous ces bénévoles et ferons au mieux pour fleurir notre ville.

• SOLIDARITÉ UKRAINE

Une mobilisation exemplaire pour les réfugiés de guerre ukrainiens. Merci aux pompiers, aux élus, aux donateurs pondinois et d'ailleurs, pour cet élan de générosité.

Vous pouvez vous inscrire sur la plateforme de recueil des offres d'hébergement solidaires pour venir en aide aux réfugiés : <https://parrainage.refugies.info/>



VOTRE SÉCURITÉ : NOTRE PRIORITÉ !

"Conscients que nous ne disposons pas encore de pistes cyclables à Pont d'Ain, il est important pour votre sécurité, de vous rappeler les bonnes pratiques à respecter lors de vos déplacements en trottinettes".

Le saviez-vous ?

Les trottinettes électriques, gyropode, hoverboard et monoroue rentrent dans la catégorie des EDPM (**Engins de Déplacement Personnel Motorisés**).

Pour éviter tout danger, il faut :

- Être âgé de 12 ans minimum
- Rouler sur les pistes cyclables ou voie verte quand elles existent
- Posséder et pouvoir présenter une assurance de responsabilité civile spécifique à la conduite des EDPM
- L'EDPM doit être équipé de freins, de feux de position avant et arrière ; d'un avertisseur sonore et de catadioptrés à l'arrière et de chaque côté ;
- Porter des vêtements rétro réfléchissants en cas de conduite la nuit ou par visibilité réduite ;
- L'EDPM doit être bridé à 25km/h maximum

À l'instar d'un conducteur de vélo, un conducteur d'EDPM doit respecter le code de la route (feu rouge, priorités, stop etc.) et encourt les mêmes sanctions que les automobilistes en cas de non-respect de celui-ci (hors perte de points).

Que dit la loi ?

Il faut éviter de :

- Rouler sur les trottoirs
- Rouler hors agglomération et sur les routes limitées à plus de 50 km/h (sauf décision préfectorale)
- Transporter un passager
- Tenir son téléphone ou porter un casque ou oreillettes audio.



• CONCOURS DE CHANT et REPAS SPECTACLE

Vous êtes passionné(e) par le chant (amateur ou professionnel) ?

Vous souhaitez participer à cet événement pour recevoir les conseils de professionnels, remporter un prix, monter sur scène, ou simplement évaluer votre niveau en étant confronté à d'autres chanteurs...

Ce concours est fait pour vous !!!

Vous pouvez également simplement assister aux auditions !

RDV les 16 et 17 avril 2022 à la salle des fêtes de Pont d'Ain

Réservez également votre repas-spectacle auprès de Corinne (organisatrice) ☎ 06 18 47 38 35.

- **Samedi 16 avril** : les auditions commenceront à 13h jusqu'à 20h ensuite soirée avec les artistes du jury et annonce des finalistes pour le lendemain aux alentours de 21h30.
- **Dimanche 17 avril** : finale et remise des prix en fin de journée aux alentours dès 19h.



Bonne nouvelle

Retour des festivités dans la salle des fêtes pour les manifestations des conscrits !

ERRATUM

* Association de chasse communale d'Oussiat

Philippe Bremont nouveau numéro
☎ 07 60 45 28 54.

* Pêcheurs à la Ligne de l'Ain

Damien Vion - Président
1276 route des grandes terres
01340 Bresse Vallons

✉ dvion@kiloutou.fr
☎ 06 63 07 66 61

Anthony Teixeira - Secrétaire

40 rue du clos de la tour
01250 Bohas-Meyriat-Rignat

✉ knighttex@gmail.com
☎ 06 07 56 05 07

• AMICALE DU DON DU SANG

L'association du don du sang de Pont d'Ain recherche des bénévoles.

Si vous êtes intéressé(e) nous vous invitons à contacter l'association au ☎ 04 74 37 73 87 (Gérard Goulette) ou par ✉ joel.genoux0012@orange.fr



• TENNIS



Championnat
de l'Ain
Dimanche
6 mars
SENIOR +

URGENT

• LES CÉRÉMONIES NATIONALES

Bon à savoir : retrouvez ci-dessous les quinze journées nationales annuelles instituées par des textes législatifs ou réglementaires :

- La **journée de l'Europe**, le 9 mars
- La journée nationale d'hommage **aux victimes du terrorisme** le 11 mars
- La journée nationale du **souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc**, le 19 mars *au monument*
- La journée nationale du **souvenir des victimes et des héros de la Déportation**, le dernier dimanche d'avril *au monument*
- La commémoration de la **victoire du 8 mai 1945**, le 8 mai *au monument*
- La Journée **commémorative du souvenir de l'esclavage et de son abolition**, le 10 mai
- La **fête nationale de Jeanne d'Arc et du patriotisme**, le 2^e dimanche de mai
- La **journée nationale de la Résistance**, le 27 mai
- La **journée nationale d'hommage aux «morts pour la France» en Indochine**, le 8 juin
- La **journée nationale commémorative de l'appel du général de Gaulle, le 18 juin 1940, à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi**, le 18 juin *au monument*
- La **fête nationale**, Le 14 juillet *au monument*
- La **journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux «Justes» de France**, le 16 juillet si c'est un dimanche, ou le dimanche qui suit
- La **journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives**, le 25 septembre
- La **commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et l'hommage rendu à tous les morts pour la France, le 11 novembre** (voir loi du 24 octobre 1922, en bas de page et loi du 28 février 2012) *au monument*
- La **journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie**, le 5 décembre



Une seizième cérémonie vient s'ajouter en hommage à Jean Moulin, qui se déroule à Paris, au Panthéon, le 17 juin, jour anniversaire de l'acte considéré comme son premier acte de résistance. L'organisation de cette cérémonie répond à un usage et non à un texte législatif ou réglementaire.

Le 1^{er} ou le 2 novembre de chaque année, une cérémonie est consacrée dans chaque commune à la mémoire et à la glorification des héros morts pour la Patrie (et aux bienfaiteurs de notre commune), conformément aux termes de la loi du 25 octobre 1919 relative à la commémoration et à la glorification pour la France au cours de la Grande Guerre.

Les jeunes générations sont associées à ces cérémonies en participant aux hommages rendus (lecture de textes historiques, chants...) dans la continuité du travail préparatoire entrepris avec leurs enseignants sur les événements commémorés.



Jeunes de 16 - 25 ans, la mission locale peut vous aider en cas de décrochage scolaire, dans la recherche d'une formation ou encore d'un emploi.

Contactez la mission locale :

Permanences : Lagnieu, Loyettes, Serrières-de-Briord, Meximieux, Ambérieu-en-Bugey sur RDV

Vous pouvez prendre RDV au **04 74 34 61 22** ou sur le site <https://mljbpa.goodbarber.app/>

AIN'SOLITE

Le réalisateur Sébastien Jimenez a choisi la ferme des Tillets sur les hauteurs d'Oussiat pour tourner son troisième court-métrage les 19 et 20 février dernier, avec un acteur phare du film les Choristes : Grégory Gatignol.

Une vingtaine de personnes, éclairagistes, maquilleuses et acteurs se sont affairés auprès des caméras autour d'une intrigue policière.



➤ À retenir



• CHANGEMENT DE PANNEAUX

Les panneaux **ENTRÉE** et **SORTIE** côté nord (direction Bourg) ont été déplacés de manière à intégrer Necudey dans la zone 50 km/h, depuis le 13 janvier dernier.

CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS NON-DOMESTIQUES

Dans le numéro 7 du mois de novembre 2021 nous vous sensibilisons à la problématique de prolifération des chats sans propriétaire, divagants sur le domaine public. Ce phénomène a des conséquences dommageables à la fois sur l'hygiène publique, la santé animale et la préservation de la biodiversité.

Aussi, en collaboration avec l'association le Harem de Démon Secours (créée en 2020 cette association de protection animale est destinée à défendre et à secourir chiens, chats... dont le siège est à Leyment), des campagnes de capture vont être organisées tout au long de l'année dans plusieurs secteurs de la commune.

Les chats qui ne seraient ni tatoués, ni pucés, seront conduits chez le vétérinaire pour être stérilisés et soignés si nécessaire.

Ils pourront ensuite être **soit relâchés, soit confiés à l'adoption**. Si un propriétaire venait à les réclamer, il devrait rembourser à la commune les frais de soins et de stérilisation qu'elle aurait déjà engagé.

Les propriétaires de chats sont donc invités à garder leurs animaux à leur domicile.

Il est également rappelé que **depuis le 1^{er} janvier 2022, les chats âgés de plus de 7 mois doivent être identifiés (puce ou tatouage) à défaut, vous risqueriez une amende.**



EXPRESSION MINORITAIRE

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION

Nous partageons ce projet nécessaire, mais n'avons pas validé le choix de l'emprunt voté au dernier Conseil municipal.

L'offre de l'Agence France Locale (ALF) proposant un prêt de 3000000€ sur 40 ans à un taux de 1.54% a été voté par le conseil. La Caisse d'Épargne était d'accord pour nous octroyer un prêt sur 30 ans à un taux fixe de 0.86%.

Or, si l'on avait contracté un prêt de 2000000€ à l'AFL sur 40 ans au taux de 1.54% et un prêt d'1000000€ à la Caisse d'Épargne au taux de 0.86% sur 30 ans, nous pouvions économiser environ 200000 euros d'intérêts. Cela augmentait les mensualités de 380€ : «**une hausse de mensualité que le budget assainissement ne permettait pas de couvrir**», nous a-t-il été répondu... Cette solution avait pourtant l'avantage de rembourser le prêt d'1000000 € plus rapidement et donc de pouvoir concrétiser d'autres projets...

Nous œuvrons pour préserver au mieux les intérêts de notre commune et restons à votre écoute.

➤ Bienvenue



Cabinet infirmier Raphaël PERRIER

425 Chemin de la Rivière

01160 Pont d'Ain

☎ 06 12 69 86 02

INFIRMIER



Association AFB Team

Antoine ANDRE, Président

☎ 06 13 86 19 76

✉ asso.fbateam@outlook.fr

Site : <http://fba.e-monsite.com/>

Le but de cette association est de promouvoir, développer, informer et initier à la pratique de l'Airsoft de manière légale, responsable et sécuritaire. Dans ce but, l'association peut organiser et participer à des manifestations avec toutes les personnes, sociétés ou entreprises, désirent connaître cette activité et voulant la pratiquer dans un cadre légal, responsable et sécuritaire. Elle peut également engager des actions promotionnelles et/ou commerciales permettant la réalisation de son objet.

NOCTURNES PONDINOISES



La commission association, culture et sports a le plaisir de vous annoncer la mise en place d'un marché estival d'artisans créateurs «les Nocturnes pondinoises», **tous les vendredis de juin à août 2022, de 17 h 30 à 22 h 30 sur les quais Justin Reymond.**

Vendredi 3, 10, 17, 24 juin

Vendredi 1^{er}, 8, 15, 22, 29 juillet

Vendredi 5, 12, 19, 26 août

Des membres de la commission sont allés à la rencontre des riverains concernés.

Nous recherchons :

- Des bénévoles pour la mise en place des nocturnes pondinoises.
- Des artistes amateurs qui souhaitent se produire devant un public

Contactez la mairie.

➤ À vos agendas !

- Animation France Nature Environnement à l'école du Centre le 05/04/22 et le matin du 12/04/2022.
- Modification du gala de boxe prévu initialement samedi 18 juin, il est avancé au samedi 4 juin.
- La course de Stock Car traditionnellement organisée en août sur le site du Blanchon aura lieu dimanche 21 août 2022.
- Jeudi 5 mai : table ronde ferme solaire Valorem Semlea à la salle des fêtes à partir de 18 h 30 - Début échanges : 19 h (infos complémentaires à suivre sur le site et Illiwap).